

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES CHARGÉE D'ETUDIER LE PROJET DE BUDGET POUR L'ANNEE 2013 Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du règlement du Conseil communal de Crissier, la Commission des finances (CF) est chargée de rapporter sur le projet de budget de fonctionnement que la Municipalité lui a soumis.

Elle vous présente son rapport qui se compose de :

|              |                                                                            |           |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I.</b>    | <b>Préambule</b> .....                                                     | <b>1</b>  |
| <b>II.</b>   | <b>Objectifs de la commission des finances</b> .....                       | <b>2</b>  |
| <b>III.</b>  | <b>Constatations préliminaires</b> .....                                   | <b>3</b>  |
| <b>IV.</b>   | <b>Administration générale et finances</b> .....                           | <b>3</b>  |
| <b>V.</b>    | <b>Domaines, Patrimoine communal, Cité de l'Energie</b> .....              | <b>5</b>  |
| <b>VI.</b>   | <b>Infrastructures, Police des constructions et Environnement</b> .....    | <b>7</b>  |
| <b>VII.</b>  | <b>Jeunesse, Activités sociales et parascolaires, paroisses</b> .....      | <b>9</b>  |
| <b>VIII.</b> | <b>Sécurité publique, Culture et sport</b> .....                           | <b>10</b> |
| <b>IX.</b>   | <b>Commentaires de la commission des finances sur le budget 2013</b> ..... | <b>12</b> |
| <b>X.</b>    | <b>Perspectives financières</b> .....                                      | <b>12</b> |
| <b>XI.</b>   | <b>Vœux</b> .....                                                          | <b>13</b> |
| <b>XII.</b>  | <b>Considérations finales et conclusion soumises au Conseil</b> .....      | <b>14</b> |

## **I. Préambule**

La CF est composée de :

|     |             |             |      |                            |
|-----|-------------|-------------|------|----------------------------|
| M.  | Roberto     | Francioli   | CDC  | président de la commission |
| M.  | Michel      | Blondel     | CDC  | membre                     |
| Mme | Sonya       | Butera      | PS   | membre                     |
| M.  | Frédéric    | Delacrausaz | ROLC | membre                     |
| M.  | Claude      | Dusserre    | CDC  | membre                     |
| M.  | Laurent     | Modoux      | ROLC | membre                     |
| M.  | Claude      | Paillard    | ROLC | membre                     |
| M.  | Olivier     | Ramel       | PS   | membre                     |
| M.  | Jean-Pierre | Steiner     | CDC  | membre                     |
|     |             |             |      |                            |
| M.  | David       | Metzger     | PS   | suppléant                  |
| Mme | Angela      | Schollerer  | ROLC | suppléante                 |
| M.  | Marc-Henri  | Tavel       | CDC  | suppléant                  |

Madame Sylviane Tschanz a été désignée en qualité de secrétaire et est en charge de la rédaction du présent rapport.

La CF s'est réunie dans la salle 1 du bâtiment administratif de Chisaz les :  
mardi 6 novembre, jeudi 8 novembre, mardi 13 novembre et lundi 19 novembre 2012.

Personnalités présentes à une ou plusieurs séances :

|     |               |             |                                                                         |
|-----|---------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------|
| M.  | Michel        | Tendon      | Syndic – Administration, Finances, Urbanisme et Mobilité                |
| Mme | Michelle      | Beaud       | Municipale – Jeunesse, Activités sociales et parascolaires, Paroisses   |
| Mme | Nathalie      | Jaton       | Municipale – Infrastructures, Police des constructions et Environnement |
| M.  | Pierre        | Mühlethaler | Municipal – Sécurité publique, Culture et Sport                         |
| M.  | Stéphane      | Rezso       | Municipal – Domaines, Patrimoine communal, Cité de l'Energie            |
| M.  | Jacques-André | Aellen      | Boursier communal                                                       |
| M.  | Pierre        | Annaheim    | Commandant de la PCi                                                    |
| M.  | Pierre-Albert | Jaques      | Directeur de l'établissement scolaire primaire et secondaire            |
| M.  | Denis         | Lang        | Secrétaire municipal                                                    |
| M.  | Nicolas       | Le Goff     | Chef du service patrimoine communal                                     |
| M.  | Jacques       | Liaudet     | Chef du service Travaux-Urbanisme                                       |
| M.  | Luc           | Mayor       | Chef concierge aux écoles                                               |
| M.  | Nicolas       | Pfister     | Chef du service Jeunesse - Enfance                                      |
| M.  | Hervé         | Rempp       | Commandant du SDIS                                                      |
| M.  | Jean-Claude   | Streuli     | Chef du secteur Voirie                                                  |
| M.  | Francis       | Toledano    | Chef du service Infrastructures                                         |
| M.  | Philippe      | Thibaud     | Préposé à l'Office de la Population                                     |
| M.  | Pascal        | Treboux     | Commandant, répondant politique PolOuest                                |

La CF a constitué des groupes de travail afin de répartir les tâches au sein de la commission. Ces groupes sont désignés en début de chaque dicastère.

## II. Objectifs de la commission des finances

Nous rappelons ci-dessous les deux objectifs de la commission des finances en relation avec l'étude du budget, soit :

### - Premier objectif

Rapporter sur le budget de l'année à venir. Cette tâche consiste à analyser les charges et produits présentés par la Municipalité et faire part de nos recommandations au Conseil Communal.

A la différence de la commission de gestion, la CF s'est limitée à des interviews pour forger son opinion.

Comme par le passé, nous avons effectué un contrôle analytique en se penchant sur les nouvelles charges et les variations importantes.

Les commentaires à ce sujet sont consignés dans le présent rapport aux points IV à VIII.

### - Deuxième objectif.

Analyser des perspectives financières à moyen et à long terme, en se basant notamment sur une estimation d'évolution des charges et produits, mais surtout la planification des investissements pour les années à venir.

### III. Constatations préliminaires

#### Pertinence du budget

Nous avons eu ces dernières années des budgets déficitaires alors que les comptes effectifs laissaient apparaître une marge d'autofinancement positive.

Cette situation provenait principalement de recettes fiscales sous-évaluées, soit par prudence, soit par l'impossibilité de prévoir l'augmentation de nos recettes liées au développement des activités économiques de notre commune.

Les dernières estimations sur les comptes 2012 fournies par notre Syndic, nous confirment que cette époque est révolue et que les premiers exercices déficitaires sont à notre porte.

Nous vous l'avions annoncé dans notre précédent rapport, 2012 sera probablement le premier exercice depuis longtemps à boucler dans le rouge. Il ne faut donc plus s'attendre à de « bonnes nouvelles » au bouclement. Ce budget est donc à prendre au sérieux.

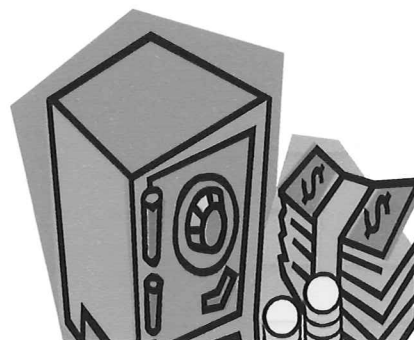
Nous commençons notre rapport par traiter le budget 2013 que nous a présenté la Municipalité, dicastère par dicastère. Nous vous renvoyons au point X ci-après pour l'analyse des perspectives financières.

Discussions avec les Municipaux sur les différents dicastères :

### IV. Administration générale et finances

**M. Michel Tendon, Syndic**

**Classes 1 et 2**



Sous-commission responsable

MM. Laurent Modoux  
Jean-Pierre Steiner

La parole est donnée à M. Michel Tendon, syndic, qui remercie la CF et entre de suite dans le vif du sujet en nous faisant part de son inquiétude concernant le budget communal qui est dans le rouge (perte de CHF 3'884'800 avant prélèvement aux fonds de péréquation).

Il explique l'évolution négative des comptes par l'augmentation constante des charges liées à la péréquation et la facture sociale. Un tableau de l'évolution de 2001 à 2013 des charges péréquatives est présenté par M. Aellen et joint en annexe I. On peut facilement constater l'importance de la charge nouvelle pour Crissier (de CHF 1'641'771 en 2001 à une prévision de CHF 7'071'700 pour 2013), alors que les recettes n'ont pas évolué dans la même proportion.

A la demande d'un commissaire il nous est expliqué que les charges sur lesquelles la Commune a un pouvoir d'intervention (transport scolaire, transit, garderies, APEMS, entretien des routes, etc.) représentent une portion congrue du budget global, le 7.5 % environ. Un tableau nous est présenté à cet effet (annexe II). La marge de manœuvre est donc très limitée.

**Compte tenu de l'importance du déficit prévu, la CF est consciente que pour obtenir une marge d'autofinancement suffisante, une intervention uniquement sur les dépenses ne sera pas suffisante.**

## **Variation des EPT**

M. Aellen remet un tableau (annexe III) recensant les différents EPT attribués par service, ce qui permet à la CF de constater que, d'une manière globale, cette année, leur augmentation a été contenue.

Les principales variations sont les suivantes :

- Augmentation des EPT aux écoles de 0,3 : ressources nécessaires pour la formation des accompagnants aux devoirs accompagnés
- Service de la Bourse : augmentation temporaire puisqu'il s'agit de l'accompagnement de la nouvelle boursière jusqu'au départ en retraite du titulaire actuel
- Infrastructures et travaux : mutations au niveau des services
- Bibliothèque scolaire et temple : augmentation neutre pour la commune puisque ces postes sont remboursés par le canton ou le centre œcuménique.

## **Urbanisme**

M. Tendon, syndic, relève que ce secteur d'activité génère des revenus liés à différentes taxes (gains immobiliers, droit de mutation, taxe d'introduction, etc.) en relation aux nouveaux projets. En outre, un nouveau règlement sera soumis au conseil communal qui nous permettra de percevoir une participation aux infrastructures versée par les promoteurs.

Ce règlement entrera en vigueur avant l'approbation des nouveaux plans de quartier par le Conseil communal, il pourra donc s'appliquer aux nouveaux projets.

## **Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge**

Un commissaire demande s'il est prévu d'adapter la taxe de passage des communes en amont. M. Tendon répond que, compte tenu du nombre de communes touchées et la difficulté d'avoir une clé de répartition pertinente, ces révisions, très délicates à négocier, ne sont pas d'actualité.

## **Questions sur les comptes**

### **110.3102 Nouveau livre sur Crissier**

La Municipalité a reçu un projet de livre sur l'histoire de Crissier, agrémenté de nombreuses photos, rédigé par M. Raimondi.

Elle souhaite soutenir son édition par un versement de CHF 30'000, porté au budget 2013. Par le versement de cette subvention elle recevra 700 exemplaires du livre qu'elle vendra ou distribuera.

## **210 Impôts**

Le boursier nous détaille poste par poste les projections 2012 à ce jour afin que nous puissions nous faire une idée de la pertinence des chiffres prévus pour 2013.

Comme annoncé en introduction, les impôts encaissés pour 2012 ne devraient être que très légèrement supérieurs aux attentes figurant au budget 2012.

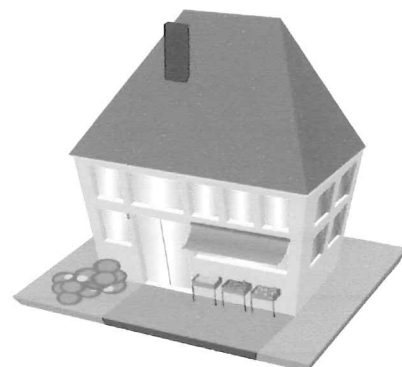
## **V. Domaines, Patrimoine communal, Cité de l'Energie**

### **M. Stéphane Rezso, Municipal**

#### **Classe 3**

Sous-commission responsable

MM. Claude Dusserre  
David Metzger  
Claude Paillard



M. Rezso, Municipal, précise que le budget 2013 a été élaboré en ne tenant compte que des dépenses courantes. Les dépenses plus importantes qui concernent l'entretien « lourd » des bâtiments feront l'objet de préavis ultérieurs. M. Rezso pense que cette manière de procéder rend le budget plus transparent.

Selon le vœu de la commission des finances, lors de l'étude du précédent budget, il avait été demandé aux responsables du service des bâtiments de planifier et de prioriser les travaux liés aux bâtiments, propriété de la Commune.

Selon M Rezso beaucoup de dépenses sont prévues pour les bâtiments dans les années à venir, compte tenu du manque d'entretien préventif effectué lors des derniers exercices. M. Le Goff, chef du service, s'est rendu sur les différents sites et a répertorié les travaux à entreprendre par ordre d'urgence. Ceux-ci sont mentionnés sur le plan quinquennal des investissements (page 79 et ss). Ce plan fait état d'une situation optimale et pourrait être revu à la baisse en regard du résultat des comptes des exercices futurs.

Le but étant de constituer un parc immobilier sain dans les plus brefs délais.

M. Rezso tient toutefois à rappeler que d'une manière générale, on considère que le 1% de la valeur ECA des bâtiments doit être utilisée pour l'entretien de ces derniers. A Crissier, la valeur ECA des bâtiments communaux se monte à CHF 105'000'000. C'est donc la somme de plus d'un million qui devrait être allouée pour l'entretien des objets, ce qui n'était pas le cas jusque là.

#### **330 Vigne**

M. Rezso admet que ce secteur n'est pas à proprement parlé « rentable » mais plusieurs paramètres sont en cause (grandeur de la parcelle, vente du vin au prix coûtant aux sociétés locales, vinification par des tiers, etc.) Il est toutefois agréable de pouvoir bénéficier de vin « de Crissier ».

#### **Questions sur les comptes :**

##### **310.3145 – Entretien des parcelles communales**

Où est la décharge de Chantemerle ?

Il s'agit de l'ancienne décharge du Ch. des Alouettes. Le secteur voirie y stocke du matériel et entrepose les déchets végétaux.

### **311.3189 – Parc d’agglomération de la Mèbre**

A quoi correspondent ces honoraires ?

Il s’agit d’honoraires découlant de litiges avec des locataires.

### **353.3141 – Entretien refuge de Montassé**

Quels travaux sont-ils prévus ?

Le montant le plus important est destiné au changement de la cuisinière vétuste et qui ne fonctionne plus.

### **353.3902 – Imputation des produits de nettoyage**

Un commissaire s’étonne de l’augmentation dans chaque bâtiment des charges liées aux produits de nettoyage. Il nous est expliqué que suite à l’introduction de la taxe au sac, une écriture interne est comptabilisée afin de tenir compte de la consommation prévisionnelle liée à ce poste.

### **421.3185 – Energie dans la Cité**

Quelle est la périodicité des audits ?

Tous les 4 ans le « Label Energie » doit être validé par un audit. Cette démarche tombe sur l’année 2013.

### **513.3141 – Entretien des bâtiments scolaires**

D’où provient la grande différence entre le budget 2013 par rapport à celui de 2012 ?

Seul l’entretien courant figure au budget 2013. Comme expliqué précédemment, les gros travaux des bâtiments communaux feront l’objet de préavis.

Il nous est remis le détail de ce poste par bâtiment (annexe 4)

### **Planification des investissements**

La commission des finances s’est penchée sur les investissements prévus pour les bâtiments scolaires. Dans la mesure où nous comptons sur une augmentation de la population de 3500 unités en 10 ans, nous devons nous attendre à 400 élèves supplémentaires. En se basant sur ces éléments, nous constatons que le montant prévu dans le plan d’investissement planifié et non planifié est clairement insuffisant de plusieurs millions.

Il nous est communiqué que les différents services communaux concernés allaient se réunir prochainement pour définir de la nécessité de classes supplémentaires liées au développement de notre commune, et leurs coûts.

## **VI. Infrastructures, Police des constructions et Environnement**

### **Mme Nathalie Jatton, Municipale**

**Classe 4**



Sous-commission responsable

Mme  
M.

Angela Schollerer  
Marc-Henri Tavel

Mme Nathalie Jatton, Municipale, rappelle le grand changement qui intervient dans le budget 2013, à savoir l'introduction de la taxe au sac.

#### **160.3143 – Panneaux d'affichage**

A quoi correspond ce chiffre ? Est-il en relation avec les panneaux d'affichage électroniques ?

Le montant de CHF 14'500 représente l'achat de panneaux fixes, non éclairés, à la SGA pour compléter le stock des panneaux actuels destinés à l'affichage communal et des sociétés locales. L'idée est de garder 5 panneaux mobiles qui seront disposés dans différents endroits de la commune en vue d'inciter les personnes réfractaires à la taxe au sac de ne pas déposer des déchets sauvages. Les cinq panneaux actuels seront installés à demeure, à disposition pour des communications éventuelles.

#### **430.4272 Redevance d'utilisation de l'espace public**

Différence entre 2011, 2012 et 2013 ?

Le service technique a re-négocié le contrat de redevances à la hausse et une recette annuelle d'env. CHF 40'000 peut être attendue dès 2012. Lors de l'élaboration du budget de l'exercice en cours, cette information n'était pas encore connue, raison pour laquelle ce poste a été sous-évalué.

#### **430.4657 Subvention du Canton aux coûts des mesures de protection et d'isolation contre le bruit**

Aucun montant n'est prévu en 2013 ?

Le projet 2012 concernait le revêtement routier spécial anti-bruit. Pour 2013, aucun projet relevant d'une subvention cantonale n'a été prévu.

#### **450.3140 Déchets urbains - mise en place et entretien d'infrastructures**

Que comprend ce compte ?

Ce montant porté au budget est lié à l'introduction de la taxe au sac. Il représente l'amélioration de l'Ecopoint situé aux abords des bâtiments de la Voirie. Son utilisation sera certainement accrue l'année prochaine.



#### **450.3184 Déchets urbains - frais de contentieux et poursuites**

Comme il s'agit de taxes affectées, ces frais ne figurent pas au dicastère des finances, contrairement aux autres taxes. La pratique a démontré qu'un certain pourcentage de mauvais payeurs obligera la Bourse à procéder à leur encaissement par voie de poursuite. Le calcul a été fait sur la base de pourcentages historiques. (estimation : 6000 factures, 600 rappels, 300 poursuites, 150 saisies).

La facturation sera établie dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année pour tenir compte des mutations intervenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin (1/2 taxe).

A la demande de la CF de savoir si des amendes sont prévues pour les personnes récalcitrantes à ce nouveau dispositif, il est répondu que des sanctions sont prises en considération dans le règlement. Les montants ne sont, par contre, pas encore définis.

#### **Réseau d'égouts et assainissement**

#### **460.3311 et 3321 Amortissement et amortissement supplémentaire**

Quel est le degré d'urgence des investissements prévus en 2013 ?

Un dossier, comprenant une graduation d'urgence a été établi sur ces travaux. Les collecteurs de la Crésentine et du Ferrage ont occasionné plusieurs fois d'importants risques d'inondation. Les travaux sur ces collecteurs ont donc un caractère d'urgence.

#### **460.4819 Déficit du secteur réseau d'égouts et assainissement**

Pour la compréhension, il est expliqué aux commissaires que le montant porté dans ce compte représente le déficit budgété du secteur, provenant du fait que la taxe facturée est insuffisante. Ce montant est porté au bilan et devra être refacturé aux citoyens dans un délai de 3 ans par l'augmentation des taxes d'épuration.

La CF demande pour quelle raison le nouveau règlement sur la taxe d'utilisation des égouts n'a pas été mis sous toit plus tôt, ce qui aurait évité de cumuler les déficits depuis 2011 et ainsi se retrouver avec presque 1 million de charges en retard de facturation (pour 2013 le report de charge s'élève à CHF 460'000).

Mme Jaton explique que les communes, dans le cadre de la CISTEP ont tenté d'élaborer un règlement commun ayant la même logique de calcul. Cette tentative a pris beaucoup de temps et n'a pas abouti à une solution satisfaisante.

Crissier a donc décidé de faire cavalier seul. Le dossier a passé le cap de validation au SESA et est sur le point d'être finalisé. Il sera présenté en 2013 pour une mise en application dès 2014





durant les périodes de vacances scolaires car elle est liée au Centre de vie enfantine et fréquentée par des enfants plus jeunes.

### **570 Camps scolaires – Chalet les Alouettes**

M. Pierre-Albert Jaques informe que le chalet des Alouettes est utilisé au maximum de ses capacités. 3 camps de 3 à 4 classes ont lieu hors Morgins.

### **710.3525 – Part des charges Arasol**

Forte augmentation de ce poste alors qu'il semblait aux commissaires que ce poste devait diminuer ?

Avec la régionalisation, les tâches de l'Arasol devaient s'amenuiser effectivement.

En réalité, pour 2013, il n'y a pas d'augmentation et la progression de ce poste est compensée par la baisse au compte no 700.3525.

### **713.4655 – Garderie - subvention de la Faje**

Comment est calculée cette subvention ?

Il s'agit du 22% du traitement du personnel éducatif (charges comprises).

### **713 – Garderies**

Ce poste ne subit pas d'augmentation, qu'en est-il du postulat accepté par le Conseil communal pour des augmentations des places d'accueil ?

Un préavis sera présenté en 2013 pour une mise en application en 2014.

### **730.3654 – Part au Centre médico-social**

Comment est calculée cette subvention ?

Il s'agit d'un coût par habitant de CHF 109.40

## **VIII. Sécurité publique, Culture et sport**

### **M. Pierre Mühlethaler, Municipal**

#### **Classes 6**

Sous-commission responsable

MM.

Frédéric Delacrausaz  
Olivier Ramel



Monsieur Pierre Mühlethaler, Municipal, initie la séance par la présentation de ses responsables.

## **PCi**

M. Annaheim, commandant de la PCi commente l'évolution de cet organisme en pleine transition. Après un bref historique, il nous informe qu'actuellement le projet de réforme AGILE est en cours et réorganisera la PCi vaudoise en passant des 21 régions actuelles à 10 dans le futur, soit une par district.

Le budget global de la PCi – ouest-lausannois est actuellement de 1,5 millions de francs. L'effectif est de 1000 incorporés (700 actifs et environ 300 réservistes). Elle dispose en outre de 10 professionnels représentant 7 EPT.

## **PolOuest**

A la question déplorant la continuelle augmentation du budget de la Police, M. Pascal Treboux, commandant et délégué de PolOuest pour la Commune, explique les mutations responsables de ces augmentations successives, notamment :

- Différentes missions ont été reprises par la PolOuest suite à la réorganisation cantonale
- L'augmentation des effectifs demandée par le canton
- Le déménagement des locaux.

## **Questions sur les comptes**

### **150.3653 – Subvention aux loisirs et à la jeunesse**

Pourquoi une augmentation de 18,3% ?

Il nous est présenté un tableau détaillant les différentes subventions versées par la commune à diverses entités et leurs évolutions. Diverses positions subissent des changements, suite notamment à la modification de leur activité ou du nombre de participants. La CF prend acte des ces informations.

### **610.3143 – signalisation et prévention routière**

Quelle est la part de prévention dans ce compte ?

Il s'agit principalement de matériel de signalisation verticale et au sol. La signalisation fixe est à la charge des communes et les décisions sont prises par la Municipalité. La part de prévention se situe au niveau du matériel d'affichage (campagne SGA).

### **610.3189 – Honoraires de surveillance par une entreprise privée**

Que concernent ces honoraires ?

Il est prévu un poste au budget pour le cas où des surveillances localisées devraient être instaurées. La PolOuest ne dispose pas de l'effectif nécessaire pour ce genre de missions.

### **620.3819 – 620.4272 Attribution au fonds de stationnement privilégié ?**

Il s'agit de l'attribution du produit net de l'encaissement des macarons (parcage privilégié) à un fonds spécifique. Ce dernier se monte à environ CHF 63'000 et sera employé à l'amélioration des transports publics (parking d'échange, etc.).

## 650 Défense incendie

La perception de la taxe d'exemption est maintenue à Crissier (tout comme Villars-Ste-Croix) jusqu'à fin 2013.

### IX. Commentaires de la commission des finances sur le budget 2013

Sur la base des informations obtenues, la commission des finances est d'avis que les charges de compétences communales sont maîtrisées, et les variations justifiées.

Les produits, même si pronostiqués avec prudence, semblent relativement proches de ce qui sera réalisé l'année prochaine.

Par contre, la commission des finances déplore que le résultat effectif prévisionnel soit masqué par le prélèvement sur le fonds de réserve péréquation. Elle préconise une version non édulcorée des budgets et des comptes ce qui préparerait le Conseil communal et, partant, la population à une inéluctable prochaine hausse d'impôt.

La compensation de notre déficit par le prélèvement au fonds de réserve cache l'ampleur du problème et n'est pas pertinente pour l'étude d'un budget qui doit permettre de prendre les décisions nécessaires.

### X. Perspectives financières

#### Liquidités

Comme lors de notre précédent rapport nous vous présentons une analyse de nos liquidités sur une période de 5 ans en partant du principe que la marge d'autofinancement négative prévue pour 2013 se reproduise à l'identique pour les prochaines années :

|                                                      | Millions de francs |
|------------------------------------------------------|--------------------|
| Liquidités et titres à fin 2011 :                    | 21'8               |
| ./. Dettes à fin 2012 :                              | -1'0               |
| + Marge d'autofinancement 2012 corrigée (estimation) | 0'0                |
| ./. Investissements 2012 (budget)                    | -6'3               |
| ./. Marge d'autofinancement 2013 à 2017 (2013 x 5)   | - 16'9             |
| ./. Investissements 2013 à 2017 selon tableau        | <u>-43'0</u>       |
| Endettement à fin 2017                               | <u>-45'4</u>       |
|                                                      | =====              |

Rappelons que le plafond d'endettement a été fixé par le conseil communal à CHF 30'000'000 pour la législature. La Municipalité devra donc équilibrer sa marge d'autofinancement ou différer des investissements pour respecter la limite d'endettement accordée par le conseil communal.

Relevons d'ailleurs qu'un des objectifs de la Municipalité est de « conserver une situation financière saine, en limitant les emprunts éventuels au financement de projets d'infrastructures utiles aux générations futures » ce qui signifie que la marge d'autofinancement doit être positive.

Il incombe donc à la Municipalité de nous présenter des mesures pour équilibrer les comptes communaux.

## Taux d'imposition

Comme nous l'avons vu plus haut (chapitre III), les possibilités d'intervenir sur les dépenses pour corriger la tendance étant très limitées, la majeure partie de l'effort devra se faire par une augmentation des recettes fiscales.

Pour avoir une idée de l'ordre de grandeur du problème, nous vous proposons de traduire ceci en point d'impôts.

C'est-à-dire, pour passer d'une marge d'autofinancement négative telle que prévue au budget (moins CHF 3'384'000) à une marge de 0 il serait nécessaire de faire progresser notre taux d'impôts d'env. 10 points.

A ceci il est nécessaire d'y ajouter le montant manquant pour couvrir les investissements futurs, soit env. CHF 5'000'000 par an ce qui représente 15 points d'impôts supplémentaires.

25 points d'impôts supplémentaires ce n'est bien sûr pas ce que préconise la commission des finances. Ce chiffre est probablement pessimiste mais il reflète la situation difficile vers laquelle les finances de notre commune tendent.

## Risques futurs

Pour les optimistes invétérés qui, malgré les chiffres ci-dessus, pensent encore que nous allons pouvoir passer à côté d'une hausse d'impôts, nous aimerions rappeler certains points :

- l'imposition des personnes morales va subir probablement un profond changement ces toutes prochaines années. Une réduction probable de l'imposition du bénéfice des personnes morales aura des conséquences fâcheuses pour Crissier qui a créé sa richesse principalement grâce aux sociétés implantées dans notre commune.

- si la crise qui touche l'Europe actuellement devait se reporter dans notre région, nous nous trouverions avec une réduction sensible de nos entrées fiscales, problème amplifié par une augmentation de la facture sociale. Cette situation aurait des conséquences désastreuses pour Crissier qui n'arrive déjà pas à équilibrer ces comptes en période de conjoncture « normale à bonne ».

## **XI. Vœux**

- 1) Cette année encore, le budget de la PolOuest est en forte augmentation. Nous ne contestons pas le bien fondé des demandes supplémentaires, liées aux nouvelles tâches confiées par le canton et le déménagement du siège principal. Toutefois, à chaque budget, des nouveaux éléments viennent influencer le coût qui n'a cessé de croître depuis sa création. Pour la planification financière de notre commune, nous aimerions obtenir le coût définitif estimé pour Crissier une fois le rythme de croisière trouvé.  
**Il serait souhaitable d'obtenir un budget « théorique » englobant toutes les nouvelles charges connues mais pour lesquelles leur mise en œuvre n'a pas encore pu être possible.** Nous pourrions ainsi savoir ce que, in fine, la PolOuest coûtera à Crissier et l'englober dans notre planification financière.

- 2) Le conseil communal a bénéficié d'une présentation très intéressante de notre Syndic et notre Municipal des bâtiments sur le développement futur de Crissier dans un avenir de 10 ans. La commission de l'urbanisme suit ces projets et notre commission n'a pas à se prononcer sur l'aménagement de ces futurs quartiers. Toutefois, elle aimerait être associée à l'aspect financier de ce développement. Une augmentation de population de presque 50 %, sur une période de deux législatures, nécessite une planification financière des coûts engendrés par les infrastructures futures. Sur la base des éléments en sa possession la commission des finances n'a pas les informations nécessaires pour cautionner ces projets. **Avant la présentation du prochain projet à notre conseil, pour approbation, la commission des finances aimerait pouvoir obtenir des éléments chiffrés cumulant les coûts nets (coût pour la commune sous déduction de la participation de tiers) engendrés par tous les plans de quartiers prévus (infrastructures d'épuration, écoles supplémentaires, routes, etc.).** Le soussigné est à disposition pour préciser les détails de la demande. La commission des finances aurait ainsi la possibilité d'appuyer le développement de la commune grâce à un rapport financier également.
- 3) L'équilibre de nos comptes est une priorité pour la commission des finances. Elle invite la Municipalité à profiter des deux ans à disposition avant le prochain arrêté d'imposition pour **préparer la population à une hausse d'impôts inéluctable et analyser la situation pour nous proposer le taux d'imposition optimum nous permettant de dégager des recettes supplémentaires, tenir compte de l'évolution des lois fiscales (modification de l'imposition des personnes morales), tout en restant concurrentiels vis-à-vis des autres communes.**

## **XII. Considérations finales et conclusion soumises au Conseil**

La commission des finances exprime ses remerciements à chacune des personnalités précitées pour les explications et renseignements fournis et plus particulièrement à M. Aellen, pour sa présence à toutes les séances ainsi que pour les tableaux comprenant des explications complémentaires qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

A l'unanimité, la commission des finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget de fonctionnement 2013 tel que présenté par la Municipalité.

Crissier, le 21 novembre 2012

Le Président-rapporteur



Roberto Francioli



**COMMUNE DE CRISSIER**  
**Evolution des charges péréquatives**

| Année       | Coefficient d'impôt communal | Facture sociale | Part à la facture sociale cantonale | Nombre d'habitants | Classification financière | Péréquation<br>(dès 2012, réforme policière y comprise) |                                            | Solde net des péréquations | Charge péréquative par habitant | Solde net des péréquations |          |               |      |
|-------------|------------------------------|-----------------|-------------------------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|----------|---------------|------|
|             |                              |                 |                                     |                    |                           | Variations cumulées                                     | Variation par rapport à l'année précédente |                            |                                 |                            |          |               |      |
|             |                              |                 |                                     |                    |                           |                                                         | Absolues                                   |                            |                                 | Relative                   | Absolues | Relatives     |      |
| 2001        | 95%                          | fr. 1'720'319   | 33.33 %                             | 6267               | 6 (13)                    | fr. -78'548                                             | fr. 1'641'771                              | fr. 262                    |                                 |                            |          |               |      |
| 2002        |                              | fr. 2'251'504   | 40 %                                | 6433               | 6 (13)                    | fr. -78'548                                             | fr. 2'172'956                              | fr. 338                    | fr.                             | 531'185                    | 32%      | fr. 531'185   | 32%  |
| 2003        |                              | fr. 2'543'532   | 45 %                                | 6517               | 6 (13)                    | fr. 78'488                                              | fr. 2'622'020                              | fr. 402                    | fr.                             | 449'064                    | 21%      | fr. 980'249   | 60%  |
| 2004        | 70%                          | fr. 2'698'072   | 50 %                                | 6721               | 7 (13)                    | fr. 97'460                                              | fr. 2'795'532                              | fr. 416                    | fr.                             | 173'512                    | 7%       | fr. 1'153'761 | 70%  |
| 2005        |                              | fr. 2'828'416   |                                     | 6714               | 7 (13)                    | fr. -191'172                                            | fr. 2'637'244                              | fr. 393                    | fr.                             | -158'288                   | -6%      | fr. 995'473   | 61%  |
| 2006        |                              | fr. 4'651'307   |                                     | 6807               | 13.1 (20)                 | fr. 364'793                                             | fr. 5'016'100                              | fr. 737                    | fr.                             | 2'378'856                  | 90%      | fr. 3'374'329 | 206% |
| 2007        |                              | fr. 6'061'992   |                                     | 6797               | 11.9 (20)                 | fr. 1'657'352                                           | fr. 7'719'344                              | fr. 1'136                  | fr.                             | 2'703'244                  | 54%      | fr. 6'077'573 | 370% |
| 2008        |                              | fr. 5'915'316   |                                     | 6949               | 13.8 (20)                 | fr. 458'812                                             | fr. 6'374'128                              | fr. 917                    | fr.                             | -1'345'216                 | -17%     | fr. 4'732'357 | 288% |
| 2009        |                              | fr. 6'225'468   |                                     | 6931               | 13.4 (20)                 | fr. 77'374                                              | fr. 6'302'842                              | fr. 909                    | fr.                             | -71'286                    | -1%      | fr. 4'661'071 | 284% |
| 2010        |                              | fr. 6'905'585   |                                     | 7087               | 13.7 (20)                 | fr. -1'035'483                                          | fr. 5'870'102                              | fr. 828                    | fr.                             | -432'740                   | -7%      | fr. 4'228'331 | 258% |
| 2011        | 64%                          | fr. 4'822'084   |                                     | 7214               |                           | fr. 957'235                                             | fr. 5'779'319                              | fr. 801                    | fr.                             | -90'783                    | -2%      | fr. 4'137'548 | 252% |
| 2012 budget | 66%                          | fr. 4'975'400   |                                     |                    |                           | fr. 1'109'500                                           | fr. 6'084'900                              |                            |                                 |                            |          |               |      |
| 2013 budget | 65%                          | fr. 5'671'300   |                                     |                    |                           | fr. 1'400'400                                           | fr. 7'071'700                              |                            |                                 |                            |          |               |      |



## Commune de Crissier

### Comptes 2010 - Analyse des charges par secteur et par origine

|                            |      |
|----------------------------|------|
| Charges de niveau communal | 40%  |
| Charges de niveau régional | 21%  |
| Charges de niveau cantonal | 39%  |
| Total *                    | 100% |

Estimation de la part maîtrisable des charges de niveau communal : 7.5% du total \*

**Tableau des ressources humaines en équivalents plein temps  
Personnel administratif et d'exploitation**

| Centre Charges      | Services                                                                            | Type d'activité                                                                                           | Nbre de personnes | Postes à 100% |             |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|-------------|
|                     |                                                                                     |                                                                                                           |                   | budget 2013   | budget 2012 |
| 11                  | Greffe municipale                                                                   | Administrative                                                                                            | 5                 | 3.4           | 3.4         |
| 15-17               | Bibliothèque, centre de jeunes et socio-culturel, sports                            | Administrative, animation, conciergerie et jardinage                                                      | 34                | 4.5           | 4.4         |
| 20                  | Finances                                                                            | Administrative                                                                                            | 6                 | 5.2           | 4.8         |
| 300-350-351         | Domaines, bâtiments, locatifs et administratif                                      | Administrative, technique et conciergerie                                                                 | 9                 | 2.6           | 2.6         |
| 352                 | Salle de spectacles                                                                 | Technique et conciergerie                                                                                 | 6                 | 1.6           | 1.6         |
| 40                  | Service administratif, police des constructions                                     | Administrative                                                                                            | 4                 | 2.5           | 2.5         |
| 42                  | Développement & urbanisme, énergie dans la cité                                     | Administrative et technique                                                                               | 3                 | 2.1           | 2.1         |
| 43/44               | Voirie, parcs et promenades                                                         | Génie civil, conciergerie, mécanique, jardinage et divers                                                 | 16                | 8.7           | 11.6        |
| 45                  | Déchets                                                                             | Technique                                                                                                 | 7                 | 2.3           | 0.0         |
| 46                  | Réseau d'égouts                                                                     | Technique                                                                                                 | 4                 | 1.5           | 0.9         |
| 501                 | Bibliothèque scolaire                                                               | Administrative                                                                                            | 2                 | 0.6           | 0.0         |
| 503/505             | Réfectoire scolaire et APEMS                                                        | Administrative, personnel de maison, éducative, conciergerie                                              | 12                | 3.3           | 3.3         |
| 506-510-521-560-570 | Enseignement, conseil d'établissement, service médical et dentaire, camps scolaires | Conseil d'établissement, devoirs surveillés, prévention, visites médicales, accompagnants camps et divers | 98                | 2.8           | 2.5         |
| 513                 | Bâtiments scolaires                                                                 | Technique et conciergerie                                                                                 | 54                | 10.0          | 10.0        |
| 58                  | Temples et cultes                                                                   | Administrative, conciergerie, cours d'animation théâtrale, organisistes                                   | 11                | 0.7           | 0.6         |
| 62                  | Office de la Population                                                             | Administrative                                                                                            | 4                 | 2.8           | 2.8         |
| 65                  | Service du feu                                                                      | Commandement                                                                                              | 1                 | 0.6           | 0.6         |
| 70-71               | Assurances sociales et accueil petite enfance                                       | Administrative, éducative, conciergerie                                                                   | 23                | 11.2          | 11.3        |
|                     | <b>Totaux</b>                                                                       |                                                                                                           | <b>299</b>        | <b>66.4</b>   | <b>65.0</b> |

# Commune de Crissier

## Compte 513.3141 - Entretien des bâtiments scolaires

| Désignation                | Comptes 2010<br>Charges | Comptes 2011<br>Charges | Budget 2012<br>(rectifié)<br>Charges | Budget 2013<br>Charges |
|----------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| Collège de Marcolet        | Fr. 105'359.75          | Fr. 86'370.60           | Fr. 187'200.00                       | Fr. 81'500.00          |
| Collège de Chisaz          | Fr. 35'167.45           | Fr. 36'054.55           | Fr. 76'200.00                        | Fr. 22'900.00          |
| Collège de la Blancherie   | Fr. 9'624.75            | Fr. 4'296.30            | Fr. 7'400.00                         | Fr. 6'900.00           |
| Collège des Noutes         | Fr. 9'089.65            | Fr. 30'052.30           | Fr. 80'400.00                        | Fr. 11'300.00          |
| Pavillon de la Romanellaz  | Fr. 1'054.05            | Fr. 2'984.15            | Fr. 2'500.00                         | Fr. 2'500.00           |
| Pavillons provisoires      | Fr. 1'755.15            | Fr. 3'356.50            | Fr. 5'000.00                         | Fr. 5'000.00           |
| Collège de la Carrière     | Fr. 59'292.30           | Fr. 46'617.05           | Fr. 29'900.00                        | Fr. 29'500.00          |
| Classes/locaux PPLS Vernie | Fr. 32'692.55           | Fr. 43'751.40           | Fr. 52'700.00                        | Fr. 52'200.00          |
| Total                      | Fr. 254'035.65          | Fr. 253'482.85          | Fr. 441'300.00                       | Fr. 211'800.00         |

# BIBLIOTHEQUE COMMUNALE / JUILLET 2012

| ANNEE                       | Nombre total de prêts | Total des heures d'ouverture | Total heures :gestion, animations, catalogage, plastifiage, achats, tâches diverses | Total heures effectuées au prêt                      | Bénévoles                      |
|-----------------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 2008                        | 9386                  | 304                          | 476                                                                                 | 532                                                  | 17                             |
| 2009                        | 13135                 | 379                          | 594<br>Bénévoles = 260<br>Responsable = 334                                         | 491<br>Responsable = 64 h<br>(comptées en bénévolat) | 16 bénévoles<br>+1 responsable |
| 2010 y compris Déménagement | 18423                 | 346                          | 912<br>Bénévoles = 524<br>Responsable = 388                                         | 507<br>Responsable = 56h<br>(comptées en bénévolat)  | 15 bénévoles<br>+1 responsable |
| 2011                        | 20646                 | 375                          | 756<br>Bénévoles = 380<br>Responsable = 376                                         | 648<br>Responsable = 62h<br>(comptées en bénévolat)  | 16 bénévoles<br>+1 responsable |
|                             |                       |                              |                                                                                     |                                                      |                                |
|                             |                       |                              |                                                                                     |                                                      |                                |
|                             |                       |                              |                                                                                     |                                                      |                                |